

Communiqué FSU

Les Lilas le 22 février 2018

8 mars : journée internationale pour les droits des femmes

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mais cette égalité est loin d'être effective.

Pour la FSU, la cause des femmes n'est ni secondaire, ni une opération de communication. Elle exige une volonté politique, des moyens humains comme financiers mais aussi des sanctions contre tous ceux qui ne respectent pas l'égalité professionnelle.

L'égalité entres les femmes et les hommes est incontournable : elle participe du progrès social.

La FSU condamne la précarité, la pauvreté et le chômage dont les femmes sont les principales victimes, durant leur vie active comme à la retraite. Elle demande au gouvernement de faire appliquer les lois en matière d'égalité professionnelle et d'y dédier les moyens nécessaires.

Les femmes représentent 62 % des agent-es.ont de la Fonction publique. La FSU dénonce les mesures comme le gel de la valeur du point d'indice ou le décalage du calendrier PPCR qui, au-delà de l'injustice qu'elles représentent pour l'ensemble des fonctionnaires, sont particulièrement préjudiciables aux femmes.

La FSU demande que tous les ministères et toutes les collectivités locales fassent preuve d'une politique volontariste et s'emparent réellement du protocole « égalité professionnelle » dans la Fonction publique du 8 mars 2013 pour remédier aux situations d'inégalité qui persistent.

Les violences sexistes et sexuelles au travail sont inacceptables et ont des impacts conséquents sur la santé physique et mentale des victimes et sur leur carrière professionnelle. Les dernières études révèlent que la Fonction publique n'est pas épargnée. La FSU exige un plan d'ampleur et des moyens humains et financiers fléchés pour lutter contre toutes les formes de violence.

Il est aussi urgent de mettre en place des dispositifs de prévention. La lutte contre les stéréotypes de genre toujours persistants dans les médias, à l'école, dans la vie publique et privée doit être un objectif prioritaire. Des modules de formations initiale et continue doivent être initiés pour l'ensemble des personnels.

Pour la FSU, la garantie de services publics pour toutes et tous sur l'ensemble des territoires, de la petite enfance à la perte d'autonomie est aussi un moyen pour accéder à l'émancipation des femmes et à l'égalité.

La FSU organise une journée nationale de réflexion et de débats sur la question de l'égalité professionnelle le 8 mars à Paris.

Elle appelle à participer à toutes les actions et mobilisations (rassemblement, débrayage, manifestions, grève....) qui auront lieu dans les régions.

Philippe CASTEL, chargé des relations avec la presse pour la FSU 06 72 53 91 13 / 01 41 63 27 40

